

REGLEMENT SKI DU MERCREDI 2026

← A LIRE ATTENTIVEMENT

L'Association Sportive et Culturelle de Vaulnaveys-le-Bas organise en collaboration avec la commune de Vaulnaveys-le-Haut 7 sorties de ski et snowboard le mercredi après-midi à Chamrousse, encadrées en partie par des moniteurs E.S.F. (Ecole de Ski Français), secondés par des parents bénévoles.

DATES DES SORTIES : 🏂 07, 14, 21 et 28 Janvier – 04 et 25 février - 04 Mars 🏂

Limite d'âge Ski : enfants scolarisés en école élémentaire soit 6 ans

RENDEZ-VOUS : 🚌 Départ : 12h45 parking du groupe scolaire de Vaulnaveys-le-Haut
🚌 Retour : entre 17h30 et 18h parking du groupe scolaire de Vaulnaveys-le-Haut
📍 Les lieux de rendez-vous sont susceptibles d'être modifiés suivant le nombre d'enfants et de bénévoles, au départ du bus.

TARIF : 203 € pour le 1^{er} enfant, dégressif de 5 € par enfant supplémentaire. A régler par chèque à l'inscription. Un abattement de 80 € sera appliqué sur les tarifs pour les détenteurs d'un forfait saison à Chamrousse. Attention, adhésion obligatoire de 15 € à l'ASCVB.

PIECES A FOURNIR : 1 photocopie du forfait saison pour les titulaires - le nom et le numéro du contrat d'assurance couvrant cette activité (**attention, la mention « rapatriement » doit impérativement figurer sur l'attestation**) - 1 fiche sanitaire fournie à l'inscription (se munir du carnet de santé) – 1 fiche d'inscription – le présent règlement signé.

REMBOURSEMENTS : La cotisation étant forfaitaire, le remboursement n'interviendra **qu'en cas de force majeure** (blessure, maladie) justifiée par un certificat médical.

EQUIPEMENTS : Skis et snowboards avec fixations réglées correctement (si un réglage est nécessaire à l'arrivée sur les pistes, il sera effectué par un professionnel et facturé directement à la famille), **vêtements chauds** (bonnet, gants, tour de cou), **masque de ski, crème solaire - Casque obligatoire** (nom de l'enfant à l'avant du casque). **Protections de poignets et dorsale** recommandées pour le snowboard. **Tous les équipements doivent être étiquetés au nom de l'enfant.**
Les skis et les bâtons devront être **dans une housse** étiquetée au nom de l'enfant pour le transport en car. Les chaussures de ski sont strictement interdites à l'intérieur du bus (**une housse est recommandée**).
Il est indispensable de prévoir un goûter et de l'eau pour la fin d'activité et éventuellement un en-cas dans la poche.

ANNULATION DE SORTIE : L'annulation de la sortie aura lieu si les conditions climatiques l'imposent. Les pages web et Facebook vous tiendront informés. L'information peut également être obtenue en téléphonant au secrétariat de la mairie de Vaulnaveys-le-Haut 04 76 89 18 05.

ENCADREMENT : L'encadrement sera assuré par les moniteurs de l'ESF (cours de 2h30) et complété par des bénévoles. **Les groupes seront établis par les moniteurs ESF selon le niveau observé lors de la première sortie.** L'enfant gardera le groupe auquel il a été affecté en début de saison sauf avis des moniteurs.

REGLEMENT

Le but du ski du mercredi est d'apporter aux enfants un après-midi de détente.
L'enfant ne doit pas quitter le groupe dans lequel il a été placé mais skier sur la piste (le hors-piste étant interdit) en suivant les consignes de la personne responsable du groupe.
Pour les débutants, l'assiduité aux sorties est indispensable pour conserver l'homogénéité du groupe.
Si l'enfant perd son groupe, il doit retourner aux pieds du télésiège qu'il empruntait à ce moment-là.
En cas d'accident, le service de sécurité des pistes sera alerté et le blessé transporté au centre médical de Roche Béranger où les médecins décideront de l'attitude à avoir (soins sur place ou transport vers un centre hospitalier de Grenoble). Dans tous les cas, les parents de l'enfant blessé seront prévenus dès que l'enfant se trouvera au centre médical. Ce dernier sera accompagné par le responsable du groupe. **Les frais liés à la consultation médicale et le transport en traineau sont à la charge de l'accidenté.**
En cas de perte de la carte magnétique, une facture de 3€ sera adressée à la famille.
Dès l'arrivée du bus sur le parking du groupe scolaire de VLH, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de l'encadrement. Tout manquement à la discipline du groupe sera sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive.

Le / / 2025, à Vaulnaveys-le-Bas

Signature :

D'avance merci et bonne neige à tous.
L'ASCVB